

[COMESA](#)

[CEEAC](#)

[CEDEAO](#)

[IGAD](#)

[SADC](#)

[UMA](#)

COMESA

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a été créé en décembre 1994 pour remplacer l'ancienne zone d'échanges préférentiels (ZEP) qui existait depuis les premiers jours de 1981. Le COMESA (tel que défini par son traité) a été créé « en tant qu'organisation d'États souverains libres et indépendants qui ont convenu de coopérer dans le développement de leurs ressources naturelles et humaines pour le bien de tous leurs peuples » et en tant que tel, il dispose d'une vaste série d'objectifs qui comprennent les priorités telles que la promotion de la paix et la sécurité dans la région. Lire la suite sur <http://www.comesa.int>

CEEAC

La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a été créée le 18 Octobre 1983 par les membres de l'UDEAC et les membres de la Communauté économique des États des Grands Lacs (CEPGL) (le Burundi, le Rwanda et l'ex-Zaïre) ainsi que Sao Tomé et Príncipe. L'Angola est resté un observateur jusqu'en 1999, avant de devenir un membre à part entière. La CEEAC vise à atteindre l'autonomie collective, d'élever le niveau de vie de ses populations et de maintenir la stabilité économique grâce à une coopération harmonieuse. Son but ultime est d'établir un marché commun africain central. Pour en savoir plus sur la CEEAC, cliquez sur <http://www.ceeac-eccas.org/>

CEDEAO

La Communauté économique des États d'Afrique occidentale (CEDEAO) est un regroupement régional de quinze pays, fondée en 1975. Sa mission est de promouvoir l'intégration économique dans « tous les domaines de l'activité économique, en particulier l'industrie, les transports, les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles, le

commerce, les questions monétaires et financières, les questions sociales et culturelles de la CEDEAO Pour en savoir plus, cliquez sur <http://www.comm.ecowas.int/>

IGAD

Lors d'un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la région Afrique de l'Est de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie le 18 Avril 1995, les dirigeants réunis ont convenu de revitaliser l'Autorité en élargissant ses domaines de coopération régionale. Cela créerait une entité politique, économique, de développement, de commerce et de sécurité semblable à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté économique des États d'Afrique occidentale (CEDEAO). Une des motivations principales pour la revitalisation de l'IGADD était l'existence de nombreux problèmes organisationnels et structurels qui ont rendus inefficaces la mise en œuvre de ses objectifs et principes. Le 21 Mars 1996, les chefs d'État et de gouvernement lors du deuxième Sommet extraordinaire à Nairobi, au Kenya ont approuvé et adopté un accord portant sur la création de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Pour en savoir plus sur l'IGAD, cliquez sur <http://igad.int/>

SADC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a commencé avec les États qui avaient comme objectif la libération politique de l'Afrique australe. La SADC a été précédée par la Conférence de coordination du développement des États de l'Afrique australe (SADCC), créée à Lusaka, en Zambie, le 1er avril 1980 avec l'adoption de la Déclaration de Lusaka (l'Afrique australe: Vers la libération économique). Le 17 août 1992, lors de leur sommet tenu à Windhoek, en Namibie, les chefs d'État et de gouvernement ont signé le Traité et la Déclaration de la SADC qui ont effectivement transformé la Conférence de coordination du développement des États de l'Afrique australe (SADCC) en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). L'objectif a aussi été modifié pour inclure l'intégration économique après l'indépendance du reste des pays de l'Afrique australe. Actuellement la SADC a un effectif de 15 États membres, à savoir, l'Angola, le Botswana, la République démocratique du Congo (RDC), le Lesotho, le Madagascar, le Malawi, l'île Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Pour en savoir plus sur la SADC, Cliquez sur <http://www.sadc.int/>

Union du Maghreb Arabe (UMA)

La première Conférence des Ministres de l'économie du Maghreb à Tunis en 1964 a établi le Conseil permanent Consultatif du Maghreb (CPCM) entre l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie, afin de coordonner et harmoniser les plans de développement des quatre pays ainsi que le commerce intra-régional et les relations avec l'Union européenne. Cependant, pour un certain nombre de raisons, les plans n'ont jamais été concrétisés. Ce n'est qu'à la fin des années 1980 qu'une nouvelle impulsion a commencé à réunir les parties à nouveau. Le premier Sommet du Maghreb des cinq chefs d'État, qui s'est tenue à Zeralda (Algérie) en Juin 1988, a abouti à une décision de mettre en place le Haut Commissariat du Maghreb et différentes commissions spécialisées. Enfin, le 17 Février 1989 à Marrakech, le traité instituant l'UMA a été signé par les chefs d'État des cinq pays. Pour en savoir plus sur l'UMA, cliquez sur www.maghrebarabe.org